



**ANNEE 2022
MONTMELARD**

**BULLETIN
MUNICIPAL N° 27**

SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Points importants 2022.....	3
Informations Mairie	4
Eau et Assainissement 2022	5
Budget Primitif Communal 2022.....	7
Recensement	8
Etat Civil 2022	9
Cimetière.....	11
Cantine Scolaire	12
Ecole.....	13
Agence Postale Communale & Bibliothèque	15
Animations 2023 à Montmelard	17
Anciens Combattants	18
Conscrits de la 2	19
Centre Intercommunal d'Action Sociale	20
Club de l'Age d'Or	21
Association Communale de Chasse	22
Au Pied de Saint Cyr	23
Comité des Fêtes.....	24
Association Sports et Loisirs	25
Floralies de Saint Cyr.....	26
Les Pompiers	27
Entreprises de Montmelard	28
ADMR	31
Don du Sang.....	32
SIRTOM	33
Evènements des Années en 2	35
Adresses Utiles.....	36



www.montmelard.fr

Personnes ayant participé à la réalisation du bulletin

Elisabeth CARETTE – Océane CHEVRIER – Laure FLEURY - Mireille JUGNON –

Monique LOISON – Christelle MARTIN – Marie-Pierre RAVEAUD



Mot du Maire

Chers Montmelardies et Montmelardis,

2022...une année difficile pour notre commune qui a vu son Maire Jean Marc MORIN partir bien trop tôt, emporté par la maladie. Nous lui devons 23 années de dévouement dans sa fonction de Maire sans compter son implication antérieure au conseil municipal avant d'être élu dans les mêmes circonstances que je le suis aujourd'hui. Nous le remercions pour tout ce qu'il a accompli. Il a maintenu jusqu'à ce jour un village attractif et vivant, sachant allier la rigueur dans la gestion de la commune et le vivre ensemble. Il a défendu les intérêts de la commune et des habitants auprès de chaque instance lorsqu'il en était besoin.



Nous le regrettons, et avons une pensée chaleureuse pour sa famille.

Son départ soudain et prématuré a contraint le conseil municipal à organiser des élections partielles en juillet lors desquelles Julien CHARNAY a été élu conseiller municipal. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Je remercie le conseil de m'avoir accordé sa confiance. Je promets de faire mon possible pour défendre moi aussi les intérêts de la commune, vos intérêts à vous habitants, artisans, agriculteurs de Montmelard.

Jean Marc, homme et élu d'expérience, nous a laissé quelques clés pour travailler efficacement les affaires communales et communautaires. Nous poursuivrons nos actions dans la voie qu'il a tracée.

Dans le contexte actuel, après 3 années de COVID, la guerre en Ukraine, la crise climatique, la hausse des prix (énergie, carburant, prix du caddie...) il n'est pas l'heure de se laisser abattre. Soyons unis, restons solidaires les uns des autres. N'oublions pas de regarder le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. De nombreux défis nous attendent, restons mobilisés pour les relever et parions sur l'avenir.

2022 a également été marquée par une sécheresse très tôt dans la saison, celle-ci a occasionné des restrictions d'eau importantes ! Nos sources n'ont pas suffi à alimenter tous les foyers, et ce pendant plusieurs mois cette année. Nous avons dû nous connecter au réseau du Syndicat du Brionnais pour compléter notre fourniture en eau potable. Une réflexion est en cours au sein du conseil afin de mettre en service les sources des Vernes non exploitées à ce jour. Plus que jamais il faut avoir conscience de la richesse de disposer de sources sur notre commune et de pouvoir les exploiter.

Il est de notre devoir de préserver cette ressource essentielle. Chacun pouvant contribuer à une consommation d'eau raisonnée par des gestes simples appliqués au quotidien.

Du changement à l'APC (Agence Postale Communale) : nous remercions chaleureusement Estelle MORIN pour ses années au service de la commune et lui souhaitons bonne continuation et un plein épanouissement dans son parcours professionnel. Depuis le 1^{er} septembre, c'est donc Emilie NESME, employée communale affectée au transport scolaire et à la restauration scolaire qui vous accueille à la poste avec de nouveaux horaires rappelés dans la page dédiée de ce bulletin.

La rénovation et l'agrandissement de la mairie, projet qui vous a été présenté dans le dernier bulletin municipal de 2021, a pris du retard du fait des tristes événements qui ont bouleversé le fonctionnement du conseil municipal. Nous poursuivons l'étude de ce dossier : la hausse des prix des matériaux nous contraint à chercher des financements complémentaires afin de garder un reste à charge raisonnable pour la commune.

Le conseil municipal et moi-même remercions les bénévoles des différentes associations et entre autres ceux qui participent au nettoyage du cimetière, le personnel communal qui accomplit ses missions au quotidien avec efficacité et professionnalisme. Je remercie chaque membre du conseil municipal pour son soutien et son travail.

Enfin, je vous souhaite à tous et à vos proches le meilleur pour cette nouvelle année. Que 2023 vous apporte joies et bonheurs avec une pensée toute particulière pour ceux qui sont dans la peine.

Restons confiants et optimistes !

Meilleurs vœux



Madame Le Maire,

Laure Fleury

Points importants 2022

L'adressage est maintenant terminé, quelques résidences secondaires doivent encore faire le nécessaire.

VOIRIE :

Réfection du chemin de Combrenot
Réfection de la montée de Saint Cyr
Réfection de la route à Vauzelles
Réfection de l'aqueduc de la Croix saillie
Signalisation horizontale et verticale Zone 30 du bourg



BATIMENTS :

Nouveau mobilier à l'APC. Mobilier pris en charge à 100% par la poste et travaux d'électricité subventionnés à 50 %
Réfection des murs de l'école avec la réfection des joints et la pose d'un enduit
Changement des lames de bois pour la remise en état des tables et des bancs au point pique-nique de Saint Cyr



MATERIELS :

Acquisition d'une lame niveleuse
Renouvellement du taille haie et de la débroussailleuse
Achat d'un véhicule 4x4 pour l'employé communal en remplacement du Fiat Panda qui était en fin de vie

EAU :

Acquisitions des dernières parcelles pour les périmètres de protection des captages des eaux
Achat et préparation de la pose des compteurs sectoriels
Acquisition d'un dispositif pour la surveillance du niveau du réservoir
Géolocalisation de tous les points du réseau d'eau potable pour en garantir la gestion future



PERSONNEL / CONSEIL MUNICIPAL :



Julien CHARNAY est élu conseiller municipal en juillet.

Départ d'Estelle MORIN en septembre, elle est remplacée par Emilie NESME à la poste et par Corinne DEGAND à la cantine pour la surveillance.

Informations Mairie

1 – Les cartes nationales d'identité et passeport

Pour effectuer votre demande ou votre renouvellement de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci propose ce service. Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Après avoir complété votre dossier, prendre rendez-vous dans une mairie habilitée qui procédera à votre demande et vous avisera dans un délai d'environ 3 mois maximum de la réception votre carte d'identité ou passeport.

2 – Le permis de construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m². Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination.

Il y a changement de destination lorsque l'on passe d'une catégorie à une autre. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent en principe une déclaration préalable de travaux.

3 - La trésorerie

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la trésorerie de Cluny a fermé et la commune de Montmelard est rattachée à la Trésorerie de Mâcon. C'est donc 24 Boulevard Henri Dunant 71025 MACON que vous devez envoyer tout paiement concernant la commune.

4 – PanneauPocket

Un petit rappel sur l'utilisation de l'application PanneauPocket : grâce à cette application téléchargeable gratuitement sur tablette, smartphone, chacun peut être informé en temps réel, des événements de la commune (coupures d'eau, d'électricité, diverses informations ...). Les associations qui souhaitent communiquer des informations, peuvent transmettre leur message à Christelle MARTIN, Océane CHEVRIER ou Laure FLEURY aux adresses mails respectives : chris020617@orange.fr, oceane.chevrier@gmail.com, laure.fleury1@orange.fr, afin qu'elles puissent les publier sur cette application.

Vous pouvez aussi consulter cette application sur un ordinateur, il suffit d'indiquer dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com et ensuite saisir la commune.

5 – Elagage en bordure de voirie

L'élagage des plantations, dont les branches ou racines empiètent sur la voirie, incombe aux propriétaires et occupants des terrains sur lesquels sont implantés les arbres. L'absence d'entretien par les riverains engage la responsabilité de la commune en cas de carence dans l'utilisation des pouvoirs de police du maire.

En bordure de voie communale :

- obligation d'élagage des haies et des arbres des riverains. Les branches ne peuvent pas empiéter sur le domaine public routier
- il est interdit d'établir ou de laisser croître des plantations à moins de deux mètres de la limite
- exception pour les plantations existantes avant 1989, l'élagage doit être effectué à l'aplomb de la voie

En bordure de voie rurale :

- obligation d'élagage des haies et arbres des riverains. Les branches ne peuvent pas empiéter sur l'emprise d'un chemin rural
- l'élagage doit être effectué à l'aplomb de la limite de propriété

Eau et Assainissement 2022

ASSAINISSEMENT

1 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le mois de janvier 2022, un technicien, spécifique à l'assainissement collectif a été embauché à la communauté de commune St Cyr La Mère Boitier, ce dernier nous assistera pour le fonctionnement de la lagune et pour l'ensemble du réseau d'assainissement communal et aussi pour les certificats de bon raccordement demandés par les notaires lors des ventes. Les contrôles réguliers des lagunes sont conformes aux demandes de la DDASS.

2 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC du Clunisois est à votre écoute pour toute demande technique sur le bon fonctionnement de vos installations et propose aussi un service de vidange, via un opérateur privé, à un prix attractif.

Pour les ventes de maison, merci de prendre rendez-vous avec le SPANC du Clunyois, le plus tôt possible (03-85-59-80-10)

EAU POTABLE

1 - SUIVI QUALITE DE L'EAU

Les analyses régulièrement réalisées, consultables via le RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité des Services) ou en mairie, confirme le bon traitement et la bonne qualité de l'eau distribuée sur la commune. Cela est le résultat d'une surveillance constante et d'investissements réguliers.

Quelques épisodes de turbidité ont pu être constatés par certains d'entre nous, ce phénomène est dû à la conjugaison de deux facteurs indépendants de notre volonté : des coupes de bois en amont de nos sources et la sécheresse. Lors des épisodes pluvieux les sols sont "lavés" et des particules de terres sont entraînées par ruissellement.

Il n'y a aucun risque sanitaire, à part une gêne visuelle. La pose de filtres et quelques aménagements sur les sites ont permis de solutionner ce problème. Afin de pouvoir continuer à exploiter nos ressources en eau et pour répondre aux obligations sanitaires imposées par l'Agence Régionale de Santé, nous sommes contraints de construire une station de reminéralisation de notre eau, cette construction devrait être effective courant 2023.

2 - TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT

Aucuns travaux de renouvellement ou de renforcement du réseau n'ont été réalisés en 2022. Le renouvellement de la canalisation entre les sources de Dompierre les Ormes et le réservoir est prévue début 2023, nous sommes en attente des autorisations de passages des riverains ou propriétaires concernés et des accords de subventions pour débiter les travaux.

3 – RESSOURCE

Cette année 2022, très faible en pluviométrie, ne nous a pas permis d'être autonome en production d'eau, nous avons donc dû faire des apports d'eau de 10 à 20 m3 par jour via le syndicat du Brionnais, depuis le mois de juin jusqu'à fin septembre.

Une réflexion technique et financière est en cours pour étudier la pertinence pour le raccordement d'un troisième groupe de sources non exploité à ce jour.

La pose de gros compteurs sectoriels en divers points stratégiques de la commune est entrée dans sa phase active, les travaux se dérouleront courant du printemps 2023. Ces compteurs, une fois posés, seront interconnectés à un serveur qui nous permettra un suivi journalier du réseau, et donc de détecter au plus vite les surconsommations et les fuites.

4 - PROTECTION DES CAPTAGES

L'ensemble des acquisitions des terrains sont faites.

Les travaux de clôtures et de nettoyages des périmètres de protection immédiats sont finis.

Les autres travaux, station de traitement, réfection des portes et des maçonneries, se dérouleront courant 2023.

Une réunion publique a eu lieu, en première partie des vœux du maire, elle a permis d'exposer à tous, les enjeux techniques et financiers pour l'avenir de notre réseau d'eau communal.

5 -REUNION PUBLIQUE

Vous retrouverez toutes les informations complémentaires, à la réunion publique du dimanche 15 janvier, sur le site internet : [sispea eau potable montmelard 71](#). ***Nous restons à votre écoute pour toutes questions complémentaires.***

Nous vous remercions de nous signaler tous les incidents même bénins que vous pourriez constater. Ils nous permettent par une intervention rapide de maintenir une bonne qualité de service et de l'eau potable qui est distribuée.

Aucune personne n'est autorisée à intervenir sur le réseau sans autorisation expresse de la mairie

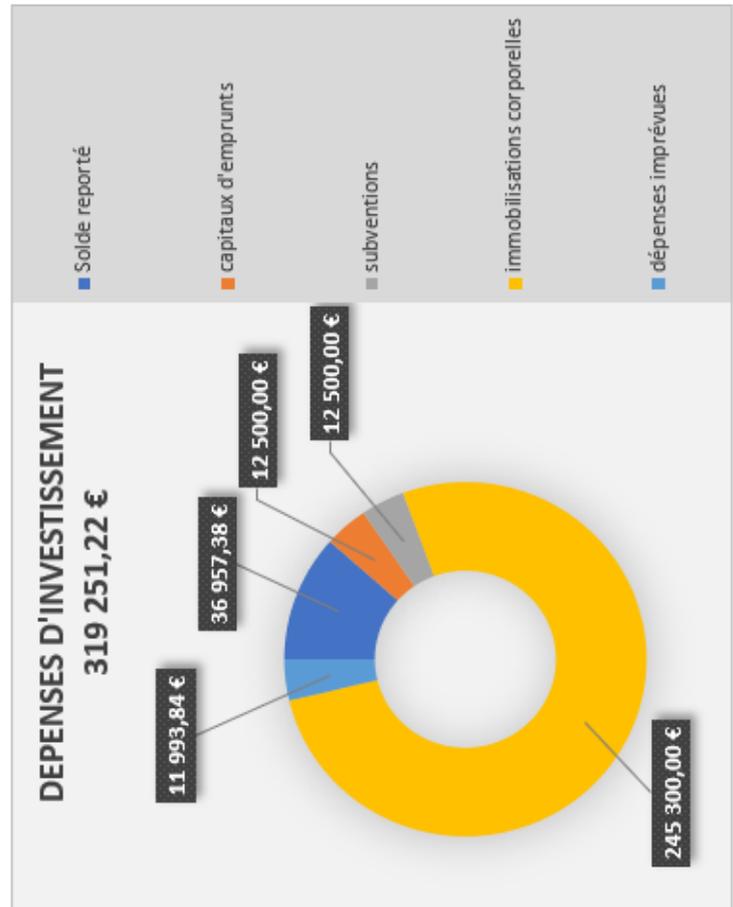
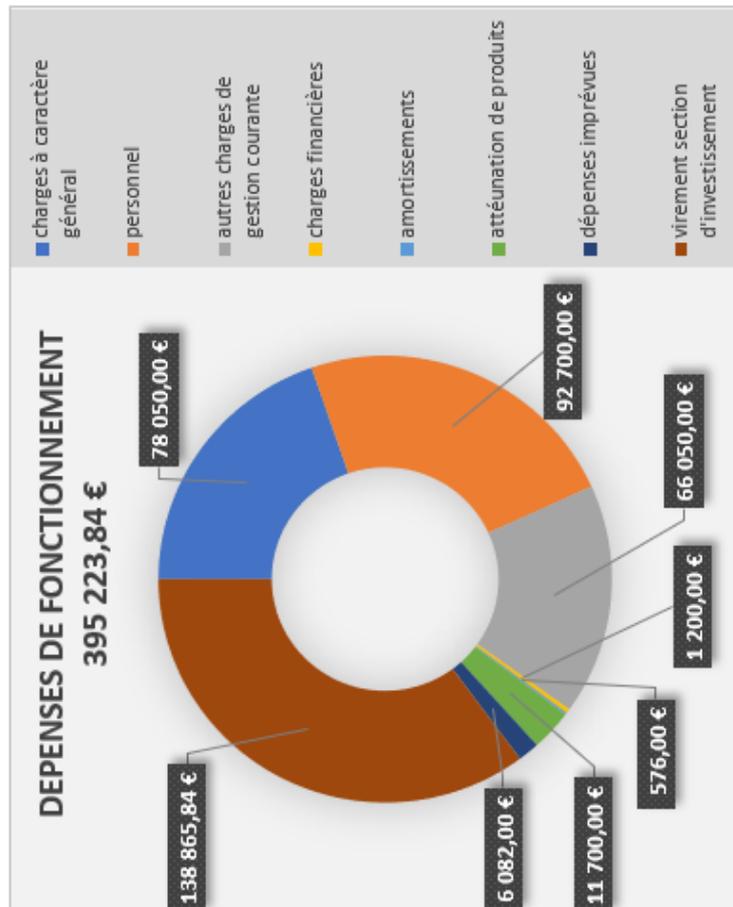
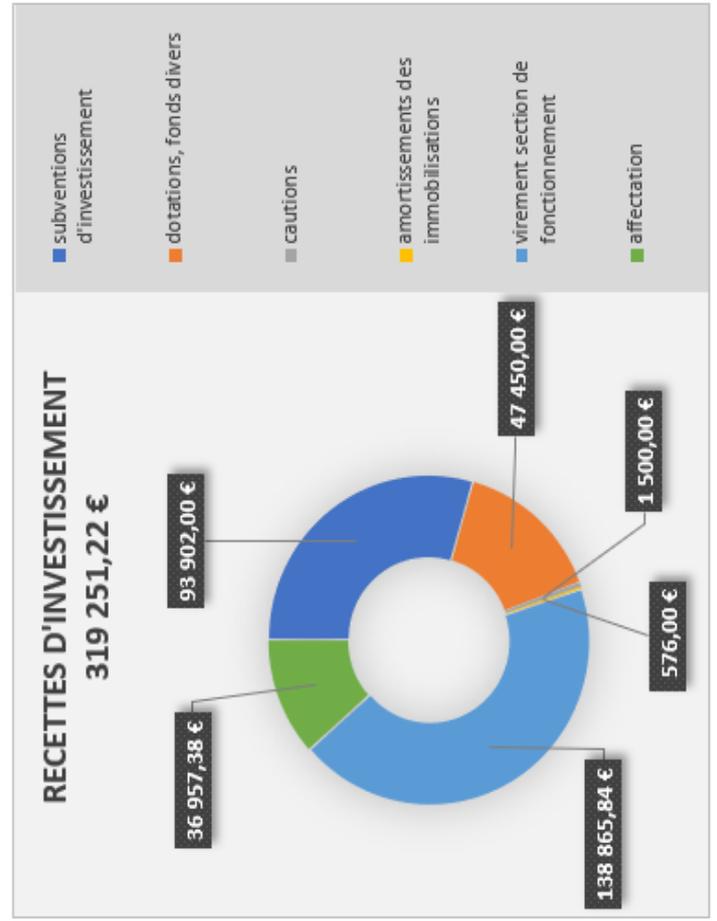
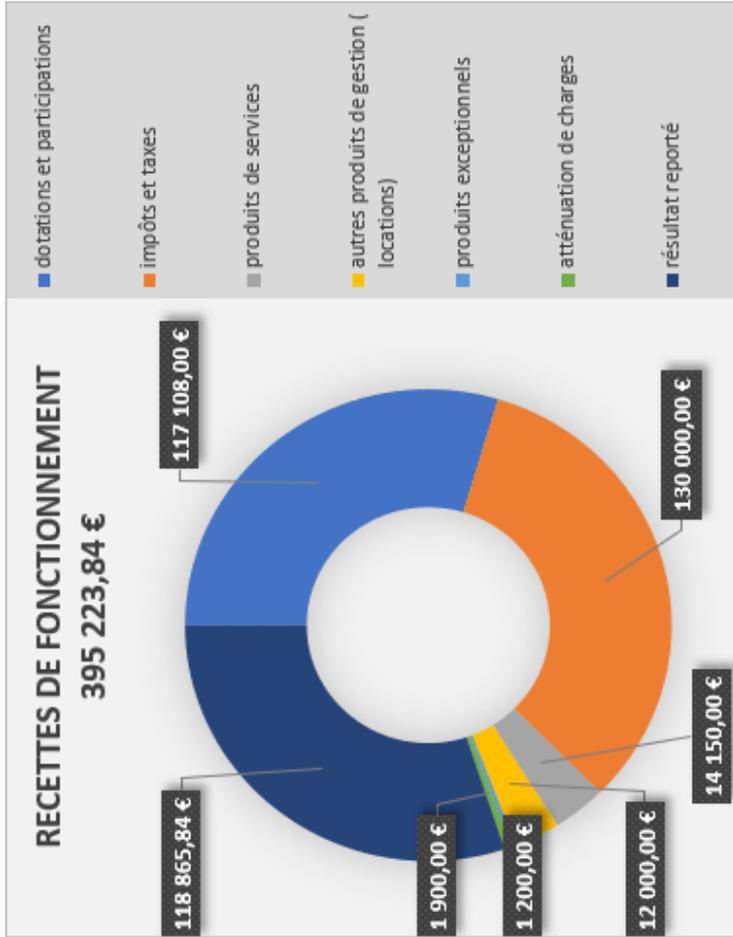
Pour toutes anomalies ou fuites avant compteur merci de prendre contact uniquement et directement avec la mairie au :

Mairie : 03-85-50-22-16

Jacques Chorier : 06-08-27-92-25

Baptiste Thomas : 06-03-57-27-68

Budget Primitif Communal 2022



Recensement

Cette année, Montmelard réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **19 janvier 2023**.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, garde-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

L'agent recenseur de la commune est : **Henri JOMAIN**



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir **combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3.

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements

Etat Civil 2022

NAISSANCES

Juliette JUTIER, née le 26 avril 2022,
2^{ème} enfant de Charlotte et Alexandre JUTIER



Agathe CHARNAY, née le 15 mai 2022
1^{er} enfant d'Anne-Lise DENONFOUX et Julien CHARNAY

Anaïs BONIN, née le 10 octobre 2022,
3^{ème} enfant d'Elodie DUBIEN et Mickaël BONIN



Manon BARILLOT-BRAILLON, née le 31 décembre 2022,
1^{er} enfant d'Isabelle BRAILLON et Jérémy BARILLOT

MARIAGES

Le 28 juillet 2022

Marguerite LOMBARD de BUFFIERES de
RAMBUTEAU et Enguerrand MALOISEL



Le 30 juillet 2022

Sophia CHERAUD et Didier MOUREN



Le 10 septembre 2022

Magali et Charles DE MEHERENC DE SAINT PIERRE

DECES

- 4 janvier – Fernand ANDRE - 93 ans
- 19 février – Thérèse MEHU née PETTT – 91 ans
- 9 juin – Jean-Marc MORIN – 66 ans
- 19 juillet – Paulette DESBOIS née KLINGER – 92 ans
- 4 novembre – Suzanne PROST née LAROCLETTE – 90 ans
- 9 décembre – Marie CARETTE née VOUILLON – 97 ans

Ont été également inhumés

- 20 juin – Michel THOMAS – 72 ans
- 6 septembre – Marie-Thérèse JOMAIN née ALIX – 92 ans
- 24 décembre – Daniel BEAUDET – 94 ans

Cimetière

L'entretien du cimetière a été fait durant l'année 2022 avec l'aide précieuse des bénévoles avec comme objectif : désherbage et ratissage des allées, et surtout bonne volonté et huile de coude

Sans la bonne volonté des bénévoles, nous n'aurions pu avoir un cimetière propre et nous les en remercions.



Pour cette année 2023, nous proposerons des dates pour l'entretien régulier, à savoir les samedis. Les informations seront communiquées sur le Journal de Saône et Loire, La Renaissance, Panneau Pocket, Facebook et le site internet de la commune.

N'hésitez pas à vous faire connaître, si vous voulez faire partie des équipes de bénévoles, auprès de la mairie ou Eric NESME ou Marie-Pierre RAVEAUD, nous vous en remercions par avance.

Depuis 2020, nous avons commencé la procédure de reprise de concessions des tombes qui nous semblent être abandonnées ou non entretenues par les familles. Il a été installé, devant chaque tombe susceptible de pouvoir être reprise, un panneau indiquant la mention suivante :

CONCESSION PRESUMEE EN ETAT D'ABANDON (*)

VEUILLEZ VOUS ADRESSER

A LA MAIRIE – Tél : 03.85.50.22.16

(*) voir la liste affichée à la grille du cimetière

Une mise à jour sur la liste des concessions a été faite en décembre faisant suite aux demandes des familles. La procédure de reprise de concessions se terminera à la fin de l'année 2023.

La Commission Cimetière

Cantine Scolaire

Encore une année scolaire en route avec de beaux menus, toujours confectionnés avec équilibre (au possible !) et goût par Emilie.



Sans oublier de respecter les saisons et les circuits courts, de qualité avant tout, pour éveiller les papilles des 24 élèves de cette année !

Pour la Semaine du goût le thème était un repas, une couleur !



Corinne DEGAND assure la surveillance depuis cette rentrée scolaire pendant le temps du repas, en remplacement d'Estelle Morin.

Emilie NESME continue la surveillance à l'école jusqu'à 13h35, fin du temps méridien.

Pour tout le monde les prix augmentent ! Nos fournisseurs aussi... Cela implique des dépenses plus importantes. Le prix du repas enfant est donc passé à 3 € depuis la rentrée de septembre.

Emilie accepte les dons en légumes et fruits seulement, alors si vous avez du surplus dans vos jardins, ne jetez pas !

Le Rotary Club de Paray le Monial et du Charolais a fait un don de 200 € à notre association suite à leur marche organisée au printemps 2022 sur notre commune,



encore Merci à eux !

L'association vous souhaite de belles fêtes et une bonne année !

Ecole

Voir Paris en un jour

Pour les élèves de Montmelard



Cette année scolaire 2021-2022 restera dans les mémoires des élèves de CM2, au côté de leurs tables de multiplication, de la conjugaison de l'imparfait et autres règles d'orthographe : en effet, les matières étudiées en classe se sont transformées en activités pratiques, grâce à une sortie qui s'est prévalu d'être un véritable voyage.

Le 29 mars 2022, un TGV emmenait à 320 km/h les écoliers de Montmelard pour visiter deux hauts-lieux parisiens : le Palais de l'Élysée et le musée d'Orsay afin d'illustrer éducation civique et histoire des arts.

Après un trajet souterrain en métro qui fut une vraie découverte pour beaucoup, la classe a retrouvé la surface et les grands espaces urbains sur la Place de la Concorde et les Champs Élysées, pour se rendre au 55 rue du Faubourg Saint Honoré : le palais de l'Élysée, lieu symbolique, historique, fonctionnel de la république et exemple du patrimoine français dont la connaissance et le respect riment avec citoyenneté. Les élèves ont été accompagnés par une guide qui leur a permis d'entrer, le temps d'une visite, dans le quotidien de travail du Président de la République aperçu, lui et ses ministres à la sortie d'une réunion.



La journée s'est poursuivie dans les collections du musée d'Orsay, après avoir salué la Pyramide du Louvre, traversé la Seine et affronté la circulation parisienne...

Les élèves ont approché en format réel les tableaux impressionnistes étudiés en classe et découvert quelques-unes des richesses offertes par ce grand musée, véritable fenêtre ouverte sur d'autres réalités et sur le « beau ».



Les enfants, sans doute, n'oublieront pas non plus les Jardins des Tuileries qui furent leur terrain de jeux le temps d'une récréation ni les pigeons de la Gare de Lyon qui les frôlaient en attendant le TGV du retour chez soi !



Florence LECOMTE,
École de Montmelard

Agence Postale Communale & Bibliothèque

Cette année 2022, a vu du changement à l'APC (Agence Postale Communale) / Bibliothèque, au niveau du personnel, horaires et mobilier. En effet, depuis le 1^{er} septembre j'ai repris le poste d'Estelle MORIN.

Les horaires d'ouverture ont changé :

Période scolaire :

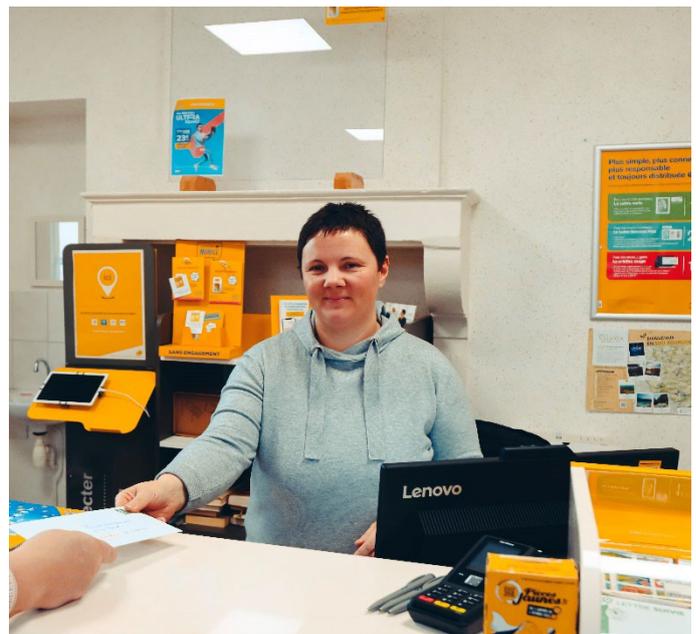
Mardi 15h/16h30
Mercredi 9h/12h30 et 14h30/17h
Vendredi 15h/16h30
Samedi 9h/12h

Période vacances scolaires :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi
9h/12h

Vous pouvez bien entendu toujours acheter vos timbres à l'unité ou en carnet, carnet timbres lettres suivies, stickers de suivi... mais aussi, déposer, affranchir ou retirer vos lettres recommandées, colis, colissimo...pour la France ou l'international. De plus, les clients la banque postale peuvent effectuer des opérations financières de dépannage. Et aussi, accéder aux services de la Poste ou aux services publics grâce à la tablette tactile.

Un nouvel aménagement de l'APC, avec de la modernité au niveau du mobilier me permet de vous accueillir dans des conditions optimales.





Par ailleurs, une nouvelle boîte jaune a été installée courant novembre, elle donne lieu au dépôt de vos colis, par mes soins, dans cette dernière tous les jours d'ouverture si le facteur est déjà passé.

- ⇒ Pensez à mettre à jour votre boîte aux lettres normée avec noms et prénoms, et la rendre accessible.
- ⇒ Aux nouveaux habitants : vous faire connaître auprès de votre facteur et /ou à l'APC, ceci permettra de simplifier le travail de distribution.

Et toujours l'accès à la bibliothèque gratuitement, aux mêmes horaires que l'APC, avec un large choix de romans, terroir, livres de poche, thrillers, livres jeunesse, BD...n'hésitez pas à pousser la portel



Merci à Estelle pour ces nombreuses années passées derrière le bureau de l'APC/bibliothèque et les multiples services rendus aux habitants. Bonne continuation à elle dans son nouvel emploi.

N'hésitez pas à vous connecter pour recevoir les infos : horaires d'ouverture, nouveautés, actualités ...

=> <https://www.facebook.com/profile.php?id=100066541034296>

=> Montmelard.fr

=> app.panneaupocket.com

*APC/Bibliothèque
67 Place du Poilu
71520 Montmelard
03 85 50 28 06*

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023 !

Emilie

Animations 2023 à Montmelard

Les animations programmées sont à titre indicatif, sous réserve de leur déroulement

Janvier		Février		Mars			
25	Réunion du "Club de l'Age d'Or"	22	Réunion du "Club de l'Age d'Or"	5	Marche "Sports et loisirs"		
		25	Soirée des Conscrits "Classe en 3"	12	Loto du "Club de l'Age d'Or"		
				29	Réunion du "Club de l'Age d'Or"		
Avril		Mai		Juin			
26	Réunion du "Club de l'Age d'Or"			8	Vente de fleurs "Floralies"	28	Réunion du "Club de l'Age d'Or"
				8	Cérémonie des Anciens Combattants		
				21	Vide grenier "Au Pied de St Cyr"		
				31	Réunion du "Club de l'Age d'Or"		
Juillet		Août		Septembre			
1	Fête du Village "Comité des Fêtes"	30	Réunion du "Club de l'Age d'Or"	16	Repas des Conscrits "Classe en 3"		
6	Repas du "Club de l'Age d'Or"			27	Réunion du "Club de l'Age d'Or"		
26	Réunion du "Club de l'Age d'Or"						
Octobre		Novembre		Décembre			
7	Repas du "Club de l'Age d'Or"			12	Cérémonie des Anciens Combattants	15/16	Distribution des colis "CIAS"
14	Soirée "Comité des Fêtes"			29	Réunion du "Club de l'Age d'Or"	17	Noël "Comité des Fêtes"
26	Concours de manille "Club de l'Age d'Or"					20	Noël "Club de l'Age d'Or"

Notes personnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Anciens Combattants

La cérémonie du 8 mai a eu lieu en présence des deux anciens combattants, les pompiers et la population. Ils ont assisté au dépôt de gerbe et lecture de la lettre de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées.



La commémoration du 11 Novembre s'est déroulée en deux temps :

- A 11 h 30, rendez-vous au monument de Combrenot où des habitants de Beaubery et d'Ozolles ont rejoint des Anciens Combattants, le porte-drapeau, les pompiers, le Maire, les adjoints et la population de Montmelard. Le dépôt de gerbe a été fait par Madame la Maire accompagnée par un enfant de Montmelard, celui-ci a été suivi par la prestation de la Fanfare de Palinges.
- A 12 h, rendez-vous sur la Place du Poilu, avec dépôt de gerbe par les enfants de Montmelard, lecture du message du ministre des Armées dont quelques extraits ci-dessous. La Fanfare de Palinges était également présente auprès des Anciens Combattants, Pompiers, Porte-drapeau et population. Tous les participants ont eu une pensée pour leur ancien maire, Jean Marc Morin, emporté par la maladie en juin.



Dépôt de gerbe à Combrenot



Sur la Place du Poilu

Quelques extraits du message :

“Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, ce que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car “ce n’est qu’avec le passé qu’on fait l’avenir” écrivait Anatole France. Aux combattants d’hier et à ceux d’aujourd’hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d’assurer réparation, reconnaissance et droit.

Cette année, nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien QUELIN et le brigadier-chef Alexandre MARTIN. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.”

Conscrits de la 2



Les conscrits de classe en 2 se sont retrouvés pour une journée mémorable, le 8 octobre.

Les 30 conscrits se sont motivés malgré le temps brumeux le matin qui s'est vite ensoleillé, de la plus jeune Agathe CHARNAY née en mai 2022, aux plus anciens Pierrot GILLES, Jacqueline REINHART et Marcel DUSSAUGE.

La gerbe a été déposée par Lilou MORIN, 10 ans et Marion ROMAN, 20 ans, devant le monument aux morts avec la population venue nombreuse.

Les présidents de la classe Macéo BONNETAIN et Alexandre BALLAND ont remercié les conscrits présents et un hommage aux conscrits disparus ainsi qu'à l'ancien maire Jean Marc MORIN, décédé cette année.

Après une minute de silence, le vin d'honneur était offert à tous dans cour d'école. Puis le défilé dans la rue centrale a eu beaucoup de succès comme à son habitude.

Retour vers la salle pour les photos puis le banquet a été servi à 80 convives rejoint par 30 personnes au dessert.

A l'issue de cette journée tout le monde s'est donné rendez-vous dans 10 ans.



Honneur à la classe en 2 !

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Cette année 2022, les membres du CIAS, ont sillonné la campagne pour porter aux 40 personnes âgées de 75 ans et plus, un colis composé et emballé par les commerçants locaux. Un grand remerciement à La Maison de Joseph, La Boutique de la Boissette ainsi que la Savonnerie des Eaux de l'Elie. Cette distribution s'est faite le 17 décembre.

Ces colis ont été distribués à domicile par Alain DESBOIS, Marcel GELIN, Christiane CHARNAY et Marie-Pierre RAVEAUD

5 personnes sont hébergées en EHPAD, un colis un peu différent a été livré par Marie-Pierre RAVEAUD du Conseil Municipal et responsable du CIAS à l'accueil de chaque établissement d'hébergement.

Le CIAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.



Boutique de la Boissette



La Maison de Joseph

Club de l'Age d'Or

Le Club de l'Age d'Or a repris ses réunions mensuelles au mois de mars 2022.

Marie-Pierre RAVEAUD devient présidente, Alain DESBOIS coprésident, Danielle GEORGIE et Brigitte FARGEOT vice-présidentes, Annie CHATAIGNIER secrétaire et Suzy CHATAIGNIER trésorière.

Les membres ont remercié Nicole GELIN qui a présidé le club pendant de nombreuses années.

1 - Les anniversaires



2 - Les repas



Les personnes qui aiment les jeux de cartes ou de société souhaitant entrer dans l'association sont les bienvenues. Contact : 06 60 72 04 27.

Pour l'année 2023, les réunions sont maintenues au dernier mercredi du mois dans la salle communale.

Les manifestations prévues pour 2023 sont les suivantes :

- Loto
- Repas
- Concours de manille

Nous avons une pensée pour les membres qui nous ont quittés en 2022 ainsi qu'à ceux qui sont hébergés en EHPAD.

L'ensemble du Club de l'Age d'Or vous souhaite une bonne année 2023.

Association Communale de Chasse

L'Association Communale de Chasse a renouvelé son bureau au cours de sa réunion annuelle. La nouvelle composition du bureau est la suivante :

- Président : Patrick THOMAS
- Vice-Président : Gilbert MARILLIER
- Secrétaire : Jean-Baptiste CHAROLLOIS
- Trésorier : Lionel SOMBARDIER

La société de chasse compte 26 chasseurs.



Informations à la population :

- La période de chasse s'étale du 18 septembre 2022 au 26 février 2023
- La chasse au petit gibier se déroule du lundi au vendredi : 1 jour au choix par chasseur
- Les battues au gros gibier ont lieu les week-ends sur des secteurs déterminés en fonction du balisage installé le long des routes et des chemins ; elles peuvent avoir lieu également en semaine si présence de sangliers sur la commune, SOYEZ VIGILANTS !



En 2023, les chasseurs serviront le repas aux propriétaires et feront une vente de boudin. Pour ces deux animations, les dates ne sont pas encore déterminées.

La société de chasse souhaite une bonne année à tous pour l'année 2023.

Le Président, Patrick THOMAS

Au Pied de Saint Cyr

Après deux ans d'absence pour cause de pandémie, la brocante animée par l'association « Au Pied de Saint Cyr » a renoué avec la tradition le dimanche 15 mai 2022, sous une chaleur bienfaisante et printanière.

Le succès a été au rendez-vous, avec quelque 90 exposants et plus de 600 m de stands linéaires.

La journée s'est déroulée dans une ambiance festive et bon enfant, et tous les visiteurs et participants sont repartis, visiblement ravis et prêts à revenir l'an prochain, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 21 mai 2023.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2023.



Association « Au Pied de St Cyr »

Eric DESROCHES, président

✉ : aupieddestcyr@gmail.com

[f](https://www.facebook.com/associationaupieddestcyr) : www.facebook.com/associationaupieddestcyr

Comité des Fêtes

Cette année encore le comité des fêtes vous a malheureusement peu donné l'occasion de se retrouver.

Mais les membres ne manquent pas de motivation et d'idées : ils ont créé, fabriqué, installé de quoi décorer notre joli village pour les fêtes. Merci à Michel pour ces magnifiques sapins !

Le 18 décembre, le comité a organisé une matinée gourmande, avec dégustation d'huitres et terrines, un avant-goût des repas de fin d'année convivial. L'après-midi, les habitants étaient conviés à un goûter de Noël chaleureux, avec comme invité le Père Noël, qui a rendu visite aux enfants.



Pour l'année prochaine, le comité des fêtes vous donne rendez-vous les :

1^{er} juillet : fête du village

14 octobre : soirée avec repas (selon disponibilité de la salle)

17 décembre : le Noël du comité

Enfin surtout, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du comité des fêtes. C'est l'occasion, de se retrouver, de se rencontrer, de créer du lien...

En attendant de se revoir, les membres du comité des fêtes vous souhaitent une merveilleuse année 2023.



Association Sports et Loisirs

Après 2 années de repos forcé, l'Association Sports et Loisirs reprend du service et organisera la marche des perce-neige, le dimanche 5 mars 2023.

Comme d'habitude, 6 circuits seront proposés de 5 à 30 km pour découvrir notre belle commune.

Mais comme vous l'avez sûrement deviné, nous avons besoin de vous !

La réussite de cette journée, c'est grâce à vous, à votre bonne humeur, votre accueil chaleureux, votre disponibilité sans faille.

Pour ceux qui sont tentés par l'aventure, n'hésitez pas à vous joindre à nous, nous avons besoin de nombreux bénévoles.

En attendant, nous vous souhaitons à tous le meilleur pour 2023.

MONTMELARD (71)
Mont St Cyr 771m

MARCHE DES PERCE-NEIGE

Dimanche
5 Mars 2023

↳ **6 circuits de 5 à 30km**
vtt acceptés sur 25 et 30km

**Ravitaillements et
soupe à l'oignon ou
crêpe à l'arrivée**

Départ salle communale à partir de 8h.

Pensez à venir avec votre gobelet!

organisé par l'Association sports et loisirs

Floralies de Saint Cyr

Voici le moment de faire le bilan de cette année de fleurissement

Le changement de formule mis en place pour la vente annuelle de fleurs et légumes à la suite du COVID ne satisfait plus la majorité d'entre vous.

Il est, certes, beaucoup plus facile de choisir lorsque l'on voit le produit même si l'on ignore son nom plutôt que de commander sur papier. Mais il ne nous sera plus possible de revenir à l'ancienne formule, économies du fournisseur obligent.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance et espérons qu'elles répondront encore présentes l'année prochaine.

Nous rappelons pour les nouveaux habitants, que le bénéfice de cette journée permet à l'association de fleurir la commune chaque été.

Nous choisissons de plus en plus des variétés résistant au manque d'eau et le résultat cet été est plutôt concluant malgré un arrosage interdit depuis août.

La mise en place de vivaces permet de diminuer de manière conséquente le nombre de plantes annuelles et donc l'arrosage systématique.

Merci à tous les bénévoles qui permettent à l'association de maintenir cet embellissement.

Nous vous donnons rendez-vous le 8 mai 2023 pour la prochaine vente de fleurs et légumes.

Si vous souhaitez rejoindre l'association pour planter, arroser, entretenir les massifs ou participer à la vente, vous pouvez appeler Babeth au 03 85 50 25 98 ou envoyer un message à l'adresse email suivante : floralies.saintcyr@gmail.com



La Présidente
Elisabeth CARETTE



Les Pompiers



Vie du CPI

Après 2 années liées au COVID-19, les activités et interventions du CPI ont repris normalement. Le CPI a reçu cette année au mois de mai la visite des instances du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Le SDIS après une visite de nos locaux et de nos équipements a rencontré les élus dans une démarche de diagnostic des CPI du département. Le CPI est plutôt bien classé au niveau du département. Parmi les critères : délai et présence du CPI sur les interventions, niveau de formation, matériel et gestion du CPI.

L'effectif du CPI se maintient à 8 sapeurs-pompiers formés et 1 en cours de formation. De nouvelles recrues seraient les bienvenues, il en est de la survie du CPI dans les années à venir puisque la moyenne d'âge du corps est de plus de 40 ans. Pour information le CPI a été créé en 1962. On compte 15 interventions pour l'année 2022.

Investissements

Pour cette année 2022 le CPI s'est doté de nouveaux équipements en partie financés par une subvention du département et la municipalité après validation du SDIS.

- Renouvellement de 10 EPI (Equipement de Protection Individuelle) : gants, pantalons, polos et vestes pour les interventions.
- 2 BIP (dispositif d'alerte)
- 2 casques et 2 surpantalons pour l'incendie
- 1 tenue de destruction d'hyménoptères (conforme pour les frelons asiatiques).

Merci à l'entreprise CHORIER pour la fourniture et l'installation d'un digicode sur la porte de la caserne.



Formations

3 sapeurs-pompiers du CPI ont participé sur une journée à un module transverse adapté pour les CPI au CIS de MACON (Centre d'Incendie et de Secours).

L'effectif est à jour FMA (Formation pour le Maintien des Acquis) : obligatoire tous les ans pour être opérationnel.

Les manœuvres ont lieu le 2^{ème} dimanche du mois : exercices incendie et de secours à victimes.

Le vendredi 7 octobre en soirée, le CPI a organisé une manœuvre conjointe avec notre centre de rattachement (CIS de Matour). Le thème concernait la gestion d'un incendie sur toiture équipée de panneaux photovoltaïques au GAEC de la Boissette. Cet exercice a permis de tester la mise en place du dispositif d'intervention, de mieux appréhender les risques.

Merci à Lionel et Loïc pour leur accueil, ainsi qu'à Thibault qui s'est chargé de l'organisation de la manœuvre.

Amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale vous remercie de votre accueil et de vos dons lors des tournées de calendriers.

Les pompiers vous souhaitent une excellente nouvelle année 2023 et vous adressent leurs meilleurs vœux.

Isabelle THOMAS

Entreprises de Montmelard



PEINTRE EN BATIMENT



Amir AHAMED, artisan peintre décoateur en bâtiment

J'interviens en intérieur et en extérieur à la fois dans la construction neuve et ancienne, en rénovation ou en restauration, dans le respect des matériaux et techniques traditionnelles ou contemporaines adaptés au bâti. J'écoute et conseille le client en matière de décoration et de personnalisation de l'habitat (choix des produits, des matières, des coloris...) et de protection des supports à partir d'une analyse des caractéristiques, de l'usage et de la fonction des locaux. J'adapte mes interventions en fonction des contextes (habitat, lieux de vie, bâtiments tertiaires, locaux professionnels...). Je m'assure que les travaux seront réalisés dans les exigences de qualité et de sécurité définies par la réglementation en vigueur et intervient directement dans la gestion de la relation client

Afin de rafraichir votre maison, je propose les prestations suivantes :

- ✚ Reprise de bande à joint et ponçage
- ✚ Traitement des fissures et reprise d'enduit
- ✚ Isolation des tâches
- ✚ Ratissage, ponçage
- ✚ Mise en peinture des murs et plafonds
- ✚ Pose de papier peint
- ✚ Pose de fibre de verre
- ✚ Pose de placo possible
- ✚ Intervention à la suite d'un dégât des eaux
- ✚ Rénovation et mise en peinture des menuiseries
- ✚ Mise en peinture des revêtements d'extérieur (une clôture de jardin, un portail en fer ou pour façade)

Amir AHAMED

Adresse : 148 Bis route de Saint Cyr -71520 MONTMELARD

Tel : 06 59 48 46 12

Mail : decordusaintcyr@gmail.com Facebook : Décor Du Saint Cyr



Anthony LARGE
882, Chemin de Combrenot
71520 MONTMELARD



Double activité :

- Chargé d'étude en aménagement du territoire et gestion de l'eau
- Auto-entrepreneur en construction bois brut (ART BOIS BRUT HABITAT)

C'est après un cursus diplômant en environnement, gestion de l'eau et aménagement du territoire, mis à profit au sein de divers associations ou bureaux d'études, que je me suis orienté vers l'écoconstruction et plus précisément la construction en bois massif brut (aussi nommé l'art de « la fuste »), il y a maintenant environ 15 ans.

Après un retour sur les bancs d'école pour me diplômer en charpente bois et surtout après un voyage initiatique de plusieurs mois allant de la Corrèze (territoire formateur de nombreux « fustiers ») au Canada en passant par la Scandinavie pour me former, j'ai d'abord exercé au sein de l'entreprise familiale de maçonnerie – couverture en proposant une nouvelle activité Charpente/construction bois. J'ai ensuite créé mon entreprise ART BOIS BRUT HABITAT dans notre département.

La fuste, c'est d'abord le respect d'un matériaux vivant et parfois complexe à maîtriser. C'est aussi faire vivre d'anciennes méthodes et connaissances matériaux autrefois employés en charpente traditionnelle et navale. La technique consiste à utiliser le « fût » de l'arbre dans sa forme la plus brut pour en faire une construction (habitat contemporain, local ou typique de montagne, cabane, tiny-house, annexe, extension, sauna, mobilier ou un aménagement intérieur...). Celle-ci sera majoritairement en résineux pour des raisons de rectitude et de stabilité du bois, même si certains feuillus sont maintenant de plus en plus réemployés par optimisation des essences locales. Cette méthode permettant de s'adapter au plus près de la demande du client, en réduisant la dépendance à la transformation mécanisée et non locale. Selon l'esthétique souhaité, les pièces de bois seront conservées en rondin ou équarries (découpe en madrier).

Issue d'une famille de maçon - tailleur de pierre en région mâonnaise, quoi de plus naturel, à l'heure du stockage carbone (environ 50T/100 m² bâti) et à l'utilisation des ressources locales peu transformées, de réorienter l'activité dans cette partie sud/ouest du département riche en ressources forestières.

Méthode de construction :

Les arbres sont d'abord sélectionnés sur pied et bucheronnés manuellement. Le bûcheronnage mécanisé et plus précisément l'étape de l'élagage peut « grignoter » les couches sous écorce (points potentiels de pourriture à moyen terme), ce dernier sera priorisé. Ils sont ensuite écorcés, triés par calibre et taillés à 95 % à l'aide d'une tronçonneuse (ou outils à bois pour les finitions), pour être enfin ajuster et assembler les uns par rapport aux autres. L'ajustement permettant l'étanchéité de l'ouvrage se fera à l'aide d'un compas à bulle de niveau. Des joints et isolants naturels viendront remplir les vides entre découpes et parfaire cette étanchéité.

Une fois la préfabrication terminée sur le site de chantier, chaque pièce est numérotée, mise en chargement, et remontée sur le terrain du client. Cette dernière étape se fera généralement à l'aide d'un renfort ponctuel en effectif ou d'un partenariat entre auto-entrepreneurs spécialisés.

Le bois utilisé respecte « autant que possible » certaines règles de bonnes pratiques, à savoir être âgé de plus de 50-60 ans, être le plus local possible, issue de forêts durablement gérées et être coupé en sève descendante (ainsi qu'en bonne lune si possible !)

J'exerce aujourd'hui en double activité et ce mode gestion à temps partiel me permet de conserver des cadences plus adaptées aux chantiers locaux de moyenne envergure et surtout aux contraintes de saisons (météorologie). Mais chaque projet est unique et étudié avec attention (moyennant parfois un peu de patience !).

Stéphane BALLAND

Je me présente, je m'appelle Stéphane BALLAND et suis âgé de 52 ans. J'habite cette belle commune depuis 25 ans avec ma conjointe et mes deux enfants.

Mon entreprise est installée au 581, Impasse des Sapins à Montmelard.



Après avoir travaillé 8 ans dans une ferme à Beaubery en qualité d'ouvrier agricole, en 2001, j'ai pris la décision de travailler dans les travaux publics. De 2001 à 2003, je suis employé à l'entreprise POTAIN TP de Vareilles.

Mon entreprise verra le jour en janvier 2004. Pour cela, j'ai acheté un terrain sur Dompierre les Ormes pour faire un dépôt et là j'ai acquis ma première tractopelle.

Je travaille pour des particuliers mais j'ai aussi des contrats pour différentes communes et pour la Compagnie des Eaux (SAUR) pour intervenir sur les fuites d'eau.

Mon activité est surtout dans les domaines suivants : terrassement, assainissement, démolition, ...

Depuis la création de mon entreprise, je forme des apprentis.

Pour toute autre information ou renseignements, je suis à votre disposition au 06.65.43.83.82



ADMR



ADMR

GIBLES – DOMPIERRE – St BONNET

Tél : 03 85 84 54 86 et 03 85 24 05 88

Mail : info.gibles@admr.org

Bienvenue à notre service d'aide à domicile pour 2023

Le territoire d'intervention de l'ADMR de Gibles – Dompierre – St Bonnet, regroupe 24 communes comptant une population de 7 323 habitants.

Depuis quelques mois vous voyez circuler des voitures à notre effigie ; en effet l'association a mis à disposition des véhicules de service à 18 de ses salariées afin de valoriser leur travail. Leur présence est un maillon essentiel pour assurer le maintien à domicile de nos aînés d'une part et d'autre part aider les familles en assurant la garde des enfants à leur domicile ou à notre Micro-crèche de Colombier en Brionnais. Il est fondamental de tout mettre en œuvre pour pérenniser ces services ainsi que les emplois qu'il génèrent.

**En 2021 l'ADMR a
accompagné sur la commune de :
MONTMELARD
20 bénéficiaires .
Totalisant ainsi : 2068
heures travaillées.
Nous vous remercions de votre**

Comme dans de nombreux domaines, actuellement nous rencontrons de grosses difficultés à recruter ; si vous êtes en recherche d'emploi, aimez le contact avec les personnes n'hésitez pas à nous rencontrer pour découvrir ce métier qui est avant tout relationnel, riche en échanges et parfois le seul lien pour les personnes isolées.

Notre fonctionnement associatif nécessite des bénévoles dans toutes les communes de notre secteur, alors si vous avez quelques heures à donner n'hésitez pas à nous contacter en toute convivialité et soyez les bienvenus.

L'équipe de bénévoles se mobilise et vous propose diverses manifestations tout au long de l'année 2023 ; nous vous remercions vivement de votre accueil et de votre soutien.

- ❖ 4 mars, repas dansant animé par Jérôme ARNAUD à Dompierre les Ormes
- ❖ Avril ou mai, Thé dansant à St Bonnet de Joux
- ❖ 1^{er} weekend de juillet vente de brioches sur le secteur de Gibles
- ❖ 1^{er} samedi de septembre vente de brioches au Super U de St Bonnet de Joux
- ❖ Octobre repas dansant à Colombier en Brionnais
- ❖ Novembre, « Repas à emporter » sur l'ensemble des communes de notre secteur ADMR
- ❖ Novembre, apéritif dinatoire avec les bénévoles et les salariées avec remise de chèques cadeaux

Les bénéfices de ces manifestations sont un soutien financier indispensable pour le bon fonctionnement de notre association (aide à l'achat des véhicules – chèques cadeaux aux salarié(e)s - etc).

Don du Sang

Vous pouvez donner votre sang de 18 à 70 ans révolus. Un petit déjeuner ou une collation vous sera servi à l'issue de votre don.

Les collectes 2023 dans notre secteur se déroulent à Trivy et à Matour.



Vous trouverez ci-dessous les dates retenues pour 2023.

Dompierre les Ormes – salle des fêtes de Trivy		Matour – salle du CART	
Lundi 6 mars	De 14 h 30 à 18 h 30	Mercredi 11 janvier	De 14 h 30 à 18 h 30
Mercredi 3 mai	De 14 h 30 à 18 h 30	Lundi 17 avril	De 14 h 30 à 18 h 30
Lundi 17 juillet	De 8 h 30 à 12 h 30	Mercredi 28 juin	De 8 h 30 à 12 h 30
Lundi 18 septembre	De 14 h 30 à 18 h 30	Lundi 28 août	De 8 h 30 à 12 h 30
Lundi 20 novembre	De 14 h 30 à 18 h 30	Lundi 30 octobre	De 14 h 30 à 18 h 30

SIRTOM

I. LE COMPOSTAGE

Afin de respecter l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 (loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire), le SIRTOM a retenu une orientation : 100 % compostage sur le territoire !

Les enjeux du tri et de la valorisation des biodéchets :

- **Diminution du volume des poubelles** : Les biodéchets (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) représentent 1/3 de nos poubelles.
- **Amélioration de la qualité des sols** : en compostant ses biodéchets, on obtient un amendement pour les sols, il améliore leur fertilité, leur capacité à capter du carbone ou encore à retenir l'eau.

Les objectifs du SIRTOM sur 3 ans :

- Distribuer plus de 2 000 composteurs par an aux particuliers et les former à la pratique du compostage
- Mettre en place et animer 40 sites de compostage partagé par an
- Inciter et accompagner les professionnels à composter leurs biodéchets

Le SIRTOM vous accompagne :



Vous avez un jardin et pas encore de composteur ?

Réservez votre kit de compostage composé d'un composteur en bois, d'un seau à compost et d'un guide pratique au tarif préférentiel de 10 €.

Vous n'avez pas de jardin et pas la possibilité de composter à domicile ?

Rendez-vous sur un site de compostage partagé existant ou participer au montage et au suivi d'une nouvelle installation !

Si vous souhaitez participer à l'apport ou au suivi de sites de compostage partagé, merci de vous rapprocher du SIRTOM.

Le SIRTOM propose 2 poules et 1 poulailler fabriqué par un ESAT local sont proposés pour 80€ : cela permet, en plus de la récolte des œufs, de diminuer par 3 le poids de votre poubelle ménagère.

Contact :

Charline AMOROS, chargée de mission valorisation organique

03.85.59.26.98 / 07.88.51.73.87 email : animcompost@sirtomgrosne.fr

Consultez sur le site du SIRTOM : le guide « Mon gazon, je le garde à la maison » et bientôt un guide sur comment gérer ses déchets verts à la maison.

Le SIRTOM insiste sur l'interdiction du brûlage des déchets verts, vous pouvez encourir une amende de 450€.

2. COMMENT REDUIRE SES DECHETS

REFUSER : Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas- Prospectus, articles publicitaires de mauvaise qualité, etc., refusez-les et vous n'aurez pas à les traiter. Vous pouvez demander votre stop pub au SIRTOM

DONNER/EMPRUNTER : achetez moins, mais de meilleure qualité.

- Donner nos vêtements en trop dans les caissons orange de la déchèterie qui iront ensuite à la ressourcerie ou dans les points relais.
- Le SIRTOM prête gratuitement des gobelets, des barquettes et des pichets aux associations du territoire, afin de réduire les déchets plastiques lors des manifestations
- Glisser une gourde dans son sac pour éviter le recours aux gobelets

REUTILISER, REEMPLOYER, REPARER :

- Acheter d'occasion, pensez à la Ressourcerie de Cluny 28 bis, route de Jalogy.
- Réparer : soit en faisant appel à des artisans répar'Acteurs via www.annuaire-reparation.fr, soit en apprenant à réparer avec l'aide des MacGyvers bénévoles chaque mercredi après-midi à la ressourcerie Eco'Sol (28 bis, route de Jalogy CLUNY).
- Garder un bocal de nourriture, et s'en servir pour stocker vos restes, ou pour acheter en vrac chez les artisans locaux
- Faire ses courses avec des cabas en tissus.

RECYCLER :

- Consignes de tri : tous les emballages se trient, attention à ne pas les imbriquer sinon ils seront considérés comme des refus de tri...Préférez les aplatir.
- Le papier et le verre aux colonnes.
- Les cartons bruns en déchèterie

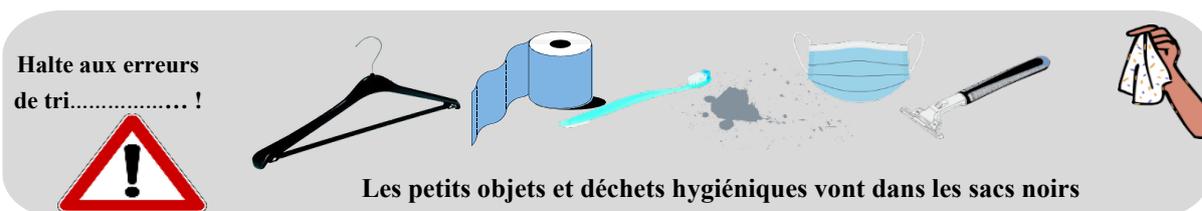
Contact : SIRTOM de la Vallée de la Grosne - www.sirtomgrosne.fr - 03.85.59.26.98 - secretariat@sirtomgrosne.fr

LES ASTUCES POUR BIEN TRIER

POUBELLES JAUNES



POUBELLES GRISES ORDURES MENAGERES



Evènements des Années en 2

Au fil des décades de 1902 à 2022

8 mai 1902 : Eruption tragique de la Montagne Pelée en Martinique, la ville de Saint Pierre est complètement détruite (30 000 morts) du fait d'une nuée ardente

14 avril 1912 : à 23 h 40, le [RMS Titanic](#) heurte un iceberg à 650 kilomètres au large de [Terre-Neuve](#). Il coule le 15 avril, à 2 h 20 – environ 1 500 périssent dans ce naufrage

7 février 1922 : Marie Curie est la 1ere Femme élue à l'Académie de Médecine

6 mai 1932 : [assassinat](#) du [Président de la République Française Paul Doumer](#) par un déséquilibré russe Paul [Gorgoulov](#)

16-17 juillet 1942 : Grande [rafle du « Vel d'hiv »](#) de 13000 [Juifs](#) sont arrêtés à [Paris](#) et sa région par la police française

5 août 1952 : Assassinat des époux Drummond et de leur fille à Lurs, début de « l'affaire Dominici »

14 mars 1962 : ouverture à Genève des travaux du comité des dix-huit puissances sur le désarmement. 18 mars : accords d'Évian accordant l'indépendance à l'Algérie (effective le 5 juillet).

1972 : Premier TGV SNCF et premier vol de l'Airbus A300

24 février 1982 : Amandine, le premier bébé-éprouvette français

24 juin 1982 : [Jean-Loup Chrétien](#) est le premier astronaute français envoyé dans l'espace

7 février 1992 : signature du traité de Maastricht et création de l'Union européenne moderne par les membres de la CEE. Le traité entrera en vigueur le 1^{er} novembre 1993

1^{er} novembre 1992 : la loi Évin contre le tabagisme et la publicité sur l'alcool entre en vigueur

1^{er} janvier 2002 : l'Euro devient officiellement la monnaie de l'union Européenne

18 septembre 2002 : Maurice Papon est libéré pour des raisons médicales par la cour d'appel de Paris.

11, 15 et 19 mars 2012 : attentats de mars 2012 à Toulouse et Montauban, contre une école juive et des militaires français. 8 morts. 21 mars 2012 : Mohammed Merah, le responsable des attentats de Toulouse, est tué lors de son interpellation par le RAID.

5 septembre 2012 : une fusillade dans la commune de Chevaline, en Haute-Savoie, fait 4 morts (3 irakiens et 1 Français)

24 février 2022 : invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 dans un contexte de guerre russo-ukrainienne

8 septembre 2022 : mort d'Élisabeth II, reine du Royaume-Uni et des autres royaumes du Commonwealth. Charles III lui succède

Adresses Utiles

SERVICES

MAIRE Laure FLEURY ☎ 03.85.50.90.82
☎ 06.67.78.51.08

Secrétariat de Mairie Clémence GONIN ☎ 03.85.50.22.16
☎ 03.85.50.22.16
✉ mairie.montmelard@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h
Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30

Site internet :

www.montmelard.fr

Agence Postale Communale et Bibliothèque



Emilie Nesme ☎ 03.85.50.90.82
Heures d'ouverture :
Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h
Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30
Samedi de 9h à 12h

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Responsable local Christiane CHARNAY ☎ 03.85.50.27.22
Correspondante locale Annick MOREL-BURGER ☎ 06.08.64.67.11

Maison Départementale des Solidarités – MACON
Place du Marché – CLUNY

☎ 03.85.59.03.18
✉ mds.cluny@cg71.fr



POMPIERS

☎ 18
☎ 112

URGENCE MEDICALES

☎ 15

Brigade de DOMPIERRE LES ORMES
Mardi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

☎ 03.85.50.21.25



Brigade de CLUNY

☎ 17

Ouverte tous les jours de la semaine
8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Dimanches et jours fériés
9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

☎ 03.85.59.06.32

EAU – service dépannage



Mairie
Jacques CHORIER
Baptiste THOMAS

☎ 03.85.50.90.82
☎ 06.08.27.92.25
☎ 06.03.57.27.68

Correspondante Presse Journal de Saône et Loire

Marie-Thérèse LAFFAY

✉ marie71520@orange.fr

Rédaction La Renaissance

Agathe LACOUR-VEYRANNE

✉ brionnais@larennaisanehebdo.fr

DECHETTERIE de TRAMBLY

☎ 03.85.50.45.08



✓ **Eté (du 1^{er} Avril au 31 Octobre)**

Lundi, mercredi, vendredi et samedi
8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30

✓ **Hiver (du 1^{er} Novembre au 31 Mars)**

Lundi, mercredi et samedi
Vendredi après-midi
9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h

Villages Solidaires

Lieux d'accueil

Mairie Matour
Lundi de 14 h à 17 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 12 h
Mairie Dompierre les Ormes
Mercredi de 8 h 30 à 12 h
Jeudi de 14 h à 17 h 30

☎ 06.77.30.29.81

✉ contact@villagesolidaires.fr

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR ET MERE BOITIER

Bureau à Trambly

Ouverture au public
Lundi au Jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi de 9h à 12h

☎ 03.85.50.26.45

✉ contact@scmb71.com

🌐 www.scmb71.com

Président

Depuis Septembre 2022 : Composition du nouveau bureau

1^{er} Vice président

Rémy MARTINOT (Maire de Pierreclos)

2^{ème} Vice-président

Thierry IGONNET (Maire de Matour)

3^{ème} Vice-président

Eric MARTIN (Maire de Vérovres)

4^{ème} Vice président

Pierre LAPALUS (Maire de St Léger sous la Bussière)

Cédric GRANDPERRET (Maire de St Pierre le Vieux)



